

LES CAHIERS DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

CAHIER N° 34

**LES GUERRES D'INDOCHINE
DE 1945 À 1975**

Actes de la table ronde
tenue à l'IHTP
6-7 février 1995

Sous la direction de
Charles-Robert Ageron et Philippe Devillers
avec la collaboration d'Anne-Marie Pathé

JUIN 1996

LES CAHIERS DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

44, rue de l'Amiral Mouchez - 75014 Paris
Tél : 45 80 90 46 - Fax : 45 65 43 50
E Mail : ihp-cnrs@msh-paris.fr

ONT PARTICIPÉ À CET OUVRAGE

Charles-Robert AGERON, Université Paris XII

Raymond AUBRAC, Commissaire honoraire de la République

Michel BODIN, Université de Franche-Comté, Besançon

Pierre BROCHEUX, Université Paris VII

Laurent CÉSARI, Université Paris IV

Pierre DABEZIES, Université Paris I

Jacques DALLOZ, IEP, Paris

Philippe DEVILLERS, Centre d'études et de recherches internationales,
(CNRS/FNSP)

Jacques de FOLIN, Ancien ambassadeur de France

Charles FOURNIAU, Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique,
Aix-en-Provence

Paul ISOART, Faculté de droit, Université de Nice Sophia-Antipolis

Patricia LANE, Université de Hawaï, Manoa

Jacques PORTES, Université Paris VIII

Alain RUSCO, Historien, Paris

Hugues TERTRAIS, Institut Pierre Renouvin, Université Paris I

Stein TØNNESSON, Nordisk Institut for Astenstudier, Copenhague

Comme il est désormais de règle pour les publications de l'IHTP, le manuscrit de ce Cahier a été confié pour évaluation à une personnalité extérieure à la rédaction : nous remercions ici chaleureusement Henry Laurens, professeur à l'INALCO, pour sa relecture attentive.

Directeur de la publication : Henry Roussio

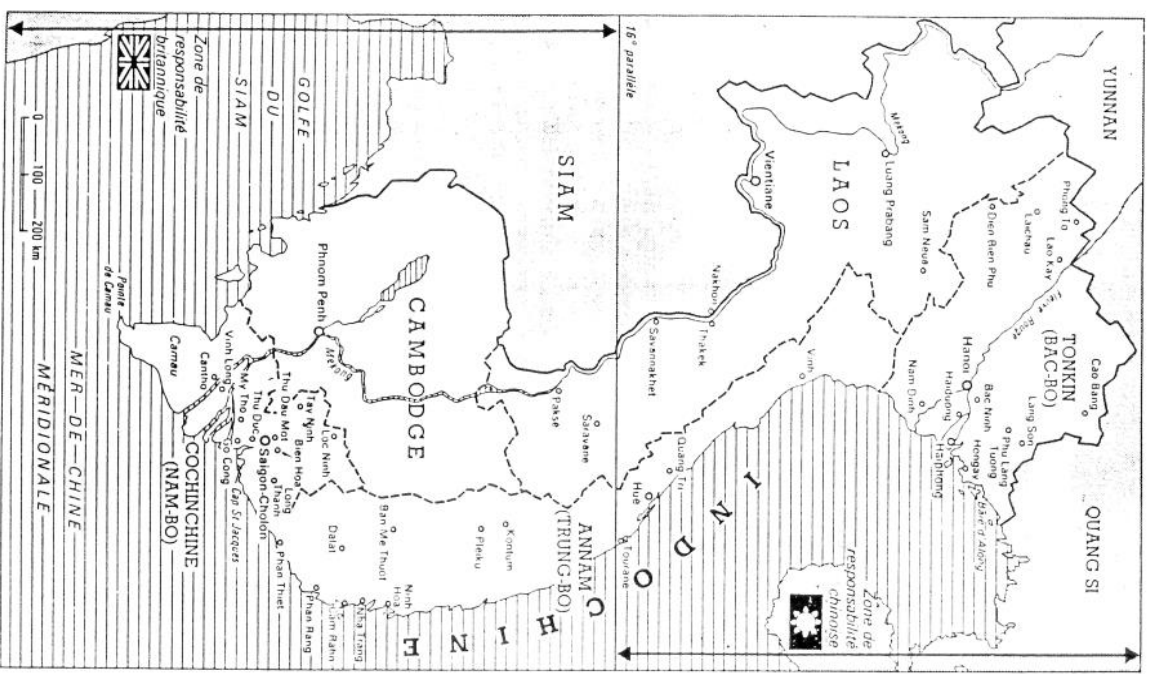
© INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT
Commission paritaire de presse : n° 155 AD
ISSN : 0247 - 0101
Dépôt légal : juin 1996
Supplément du *Bulletin de l'IHTP* n° 64

SOMMAIRE

Glossaire des sigles	9
Les guerres d'Indochine : mise en perspective	11
<i>Charles-Robert AGERON</i>	
LA GUERRE FRANÇAISE	
Éléments sur la mise en œuvre de la politique américaine envers l'Indochine, 1940-1945	19
<i>Patricia K. LANE</i>	
La paix imposée par la Chine : l'accord franco-vietnamien du 6 mars 1946	35
<i>Stein TØNNESSON</i>	
Le MRP et la guerre d'Indochine	57
<i>Jacques DALLOZ</i>	
L'économie de la résistance vietnamienne, 1945-1954	77
<i>Pierre BROCHEUX</i>	
Le moral des militaires français du corps expéditionnaire en Extrême-Orient, 1945-1954	95
<i>Michel BODIN</i>	
Les intellectuels français et la guerre d'Indochine, une répétition générale ?	113
<i>Alain RUSCIO</i>	
Le passage du relais au Viêt-nam, juin 1954 - avril 1956	133
<i>Philippe DEVILLERS</i>	
LA GUERRE AMÉRICAINE	
La guerre du Viêt-nam. Entre décolonisation et protectorat	143
<i>Jacques PORTES</i>	
Une cause méconnue de la guerre du Viêt-nam : la neutralisation du Laos	157
<i>Laurent CÉSARI</i>	
Les soldats américains pendant la guerre du Viêt-nam. Note	169
<i>Imbert CÉSARI</i>	

Motivations de l'engagement américain au Viêt-nam. Témoignage	175
<i>Pierre DABEZIES</i>	
La guerre américaine vue de l'ambassade de France à Saigon de 1970 à 1973. Témoignage	181
<i>Jacques de FOLIN</i>	
Un journaliste français au Nord Viêt-nam pendant la guerre américaine. Témoignage	187
<i>Charles FOURNIAU</i>	
Hollywood et Viêt-nam. Des films loin de la guerre	197
<i>Jacques PORTES</i>	
UNITÉ OU DISCONTINUITÉ DES DEUX GUERRES ?	
L'impact économique et financier des deux guerres d'Indochine	213
<i>Hugues TERTRAIS</i>	
Les accords de Genève (1954) et de Paris (1973)	227
<i>Paul ISOART</i>	
Souvenirs sur sur Hô Chi Minh et quelques autres.....	239
<i>Raymond AUBRAC</i>	
Une même guerre ? Point de vue d'un historien du Viêt-nam	251
<i>Philippe DEVILLERS</i>	
Une même guerre ? Point de vue d'un historien des relations internationales ...	257
<i>Laurent CÉSARI</i>	

ESSAI HISTORIOGRAPHIQUE	
L'histoire des guerres d'Indochine au Viêt-nam. État des lieux	265
<i>Pierre BROCHEUX</i>	



L'Indochine en 1945

La paix imposée par la Chine : l'accord franco-vietnamien du 6 mars 1946

Stein TØNNESSON

L'accord franco-vietnamien, signé à Hanoi dans l'après-midi du 6 mars 1946, scellait la reconnaissance de l'État libre du Viêt-nam par la France qui s'engageait dans le même temps à organiser un référendum sur le rattachement de la Cochinchine en vue de l'unification du nouvel État et obtenait en contrepartie l'autorisation de rétablir la présence de l'armée française dans le nord du pays, dans la limite de 15 000 hommes et pour une période de cinq ans. Cet accord, dont les signataires étaient le commissaire de la République française Jean Sainteny, le président de la République démocratique du Viêt-nam Hồ Chi Minh et le vice-président Vu Hong Khanh eut pour effet de retarder de neuf mois le déclenchement de la première guerre d'Indochine. Cet accord marque une étape importante dans l'histoire des relations franco-vietnamiennes, franco-chinoises et sino-vietnamiennes. Il est évoqué et présenté, dans ses moindres faits, dans presque toute la littérature existante sur la première guerre d'Indochine. Cependant, les événements qui sont à l'origine et qui aboutirent à cet accord n'ont pas été véritablement étudiés. L'historien chinois, Lin Hua, vient de publier une étude importante pour la connaissance de l'accord du 6 mars, car elle exploite des sources chinoises¹. Mais, chose étonnante, personne ne semble avoir entamé, jusqu'à ce jour, des recherches approfondies concernant les négociations franco-chinoises et franco-vietnamiennes qui ont précédé l'accord ni les préparations militaires des trois parties. Il existe pourtant des sources abondantes et accessibles dans les archives françaises, britanniques et américaines². Dans l'espoir de stimuler

1. Lin Hua, *Chiang Kai-shek, de Gaule contre Hồ Chi Minh*, Paris, L'Harmattan, 1994. Voir aussi Lin Hua, « The Chinese Occupation of Northern Vietnam », in Antlov, Tønnesson (dir.), *Imperial Policy and Southeast Asian Nationalism*, Londres, NIAS/Curzon Press, 1995.

2. Il faut signaler aussi le travail fort utile de rassemblement et de présentation de sources fait par l'ancien lieutenant de vaisseau René Le Gendre en 1992 : « Genèse, déroulement, suites immédiates de l'accident franco-chinois du 6 mars 1946, à Hàiphong » (7 fascicules), T735.

une telle recherche, voici trois hypothèses nouvelles, fondées sur un dépouillement préliminaire des archives :

- pour comprendre l'accord du 6 mars il faut commencer par étudier l'Opération Bentré (plan de réoccupation de l'Indochine du nord par les forces françaises) ;
- en déclenchant l'Opération Bentré, fin février 1946, la France s'est laissée piéger par la Chine ;
- l'accord du 6 mars a été imposé aux deux partenaires par la Chine, alors maîtresse du jeu franco-sino-vietnamien.

Il ressort indubitablement des documents que nous avons consultés dans les archives françaises que tous les responsables français préféraient obtenir un accord avec Hô Chi Minh avant de débarquer au Tonkin¹. Des documents vietnamiens confisqués plus tard par les forces françaises semblent confirmer que les dirigeants communistes vietnamiens souhaitaient un accord avec la France. Mais il est peu vraisemblable que les dirigeants de part et d'autre aient été prêts, dès le début du mois de mars, à faire les concessions que la présence et les pressions de la Chine allaient rendre inévitables. Et pourtant — comme nous allons nous efforcer de le montrer — des concessions ont bel et bien été consenties en raison des fortes pressions exercées par la Chine.

L'Opération Bentré

L'Opération Bentré était le nom de code affecté à la réoccupation française du Tonkin et du Nord-Annam. Lorsque Sainteny, Hô Chi Minh et Vu Hong Khanh signèrent l'accord du 6 mars, le jour même de l'arrivée des forces françaises dans le port de Haiphong, c'était dans le but d'éviter le déclenchement de la guerre. L'Opération Bentré avait été préparée dans les mois précédents par le 3^e bureau de l'état-major du général Leclerc, commandant supérieur des forces françaises en Extrême-Orient. Ce plan dont l'auteur était le chef du 3^e bureau, le lieutenant-colonel Jean Lecomte, fut approuvé dans ses grandes lignes par le haut-commandaire Georges Thierry d'Argenlieu et le déclenchement de l'opération fut décidé par le Comité

SHAT. Le Gendre fut officier de liaison avec les autorités militaires chinoises à Haiphong en 1945-1946.

1. Le général de Gaulle avait un autre point de vue, mais il n'était plus au pouvoir. Voir amiral Thierry d'Argenlieu, *Chronique d'Indochine*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 158.

interministériel de l'Indochine lors d'une réunion à Paris le 20 février 1946, en présence du haut-commandaire. À l'issue de cette réunion, d'Argenlieu donna l'ordre de passer immédiatement à l'exécution. Les troupes d'occupation commencèrent à embarquer le 27 février, deux jours après le retour de d'Argenlieu à Saigon, et la flotte se mit en route le 1^{er} mars, en direction du Nord¹.

Le but de l'opération était d'assurer « la relève des troupes chinoises par les troupes françaises [...] dans le courant de mars »². Pourquoi courant mars ? Parce qu'il fallait avoir le temps, avant la saison des pluies, de mener à bien des opérations contre une éventuelle résistance annamite :

« Dans l'incertitude où nous sommes de l'attitude de la population annamite vis-à-vis de la population française de l'Indochine du Nord [c.à.d. danger de massacre, note de l'auteur], nous devons nous porter le plus rapidement possible sur les grands centres pour en assurer la protection. »

Les grands centres étaient Haiphong, Hongai, Nam Dinh, Vinh, Hué, et surtout Hanoi.

L'Opération Bentré serait effectuée par :

- un corps de débarquement transporté par mer de Saigon à destination de la région de Haiphong (9^e DIC sous les ordres du général Jean Valluy et le groupement Massu de la 2^e DB, soit 21 000 hommes transportés par

1. Il faut rappeler que Leclerc et d'Argenlieu n'avaient aucune confiance l'un envers l'autre. Cependant leurs différences de points de vue ne sont pas toujours nettes. Après le 6 mars, Leclerc défendait une solution de paix basée sur le respect loyal de l'accord engagé, tandis que d'Argenlieu ne croyait guère à une entente durable. Mais le 20 février, ce fut Leclerc qui préconisa une solution de force. Il craignait de voir d'Argenlieu abandonner l'Opération Bentré et se contenter d'une solution diplomatique. Ainsi Leclerc insista dans un télégramme personnel au chef de l'EMGDN, le général Juin, en faisant valoir la nécessité de l'opération : « [...] dès que action rigoureuse troupes françaises [aurai] prouvé supériorité française et amené pseudo-gouvernement à capituler, de même présence troupes amènera à exécuter sans tergiversations ni chantage conditions arrangement sinon nous perdrons la face et les avantages de ces derniers mois dus uniquement à notre force. ». Télégramme de Leclerc à Juin cité dans Gilbert Bodinier, « Montrer sa force et négocier », in Guy Pedroncini et Philippe Duplay (dir.), *Leclerc et l'Indochine*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 189.

2. Opération Bentré, Ordre général n°9, Commandement supérieur des FFEO, état-major, 3^e bureau, n°1705-3/OP, carton 10 H 136, SHAT.

- des forces côtières, stationnées dans la baie d'Along ;
- des troupes françaises venant de Chine et entrant au Tonkin à l'ouest du Fleuve rouge (ces troupes, sous le commandement du lieutenant-colonel Quilichini, avaient déjà traversé la frontière tonkinoise et s'étaient emparées de Lai Chau, suscitant les protestations vietnamiennes) ;
- une force aéroportée à destination de Hanoi en vue de procéder au réarmement de la garnison de cette ville soit 3 000 hommes internés dans la Citadelle, sous le commandement du lieutenant-colonel Lefebvre d'Argence, lui-même sous les ordres du général Salan, commandant des troupes françaises en Indochine du Nord — Salan s'était installé à Hanoi bien avant les opérations pour diriger les préparatifs et mener les négociations avec le commandement chinois local portant sur les modalités de la relève des troupes d'occupation chinoises)¹.

1. À la consternation de l'amiral Mountbatten, les Français tinrent les Britanniques dans l'ignorance complète des préparatifs de l'Opération Bentré jusqu'au 21 février. Selon un rapport envoyé à Londres par le consul britannique de Saigon, le général Salan envisageait une campagne de pacification au nord de l'Indochine qui allait durer un an ou plus : « According to a most reliable source in Hanoi General Salan who will command French forces is most optimistic as to the result of [the planned ?] operation and he has expressed the opinion that clearing of main centres such as Hanoi, Haiphong, Hué, etc. is likely to take place quickly without meeting any very serious Annamite resistance. He realises however that Annamite forces will retire to the hills and final pacification of the territory cannot be expected for a year or more. ». Meiklerid to FO, rept. to SACSEA and Paris, n°49, 21 février 1946, FO 371/55959/F2882/8/61 (also in WO 203/6216), Public Record Office (PRO). La consternation de Mountbatten était due au fait qu'en février 1946 l'Indochine, au sud du 16^e parallèle, faisait toujours partie de la South-East Asia Command (SEAC). Après le départ des dernières troupes britanniques, en janvier 1946, la Grande-Bretagne, sans en informer la France, avait demandé aux Combined Chiefs of Staff à Washington l'autorisation de transférer la responsabilité du Sud-Indochinois à la France, mais les Américains avaient refusé. C'est juste après avoir essayé ce refus que Mountbatten s'aperçut que les Français étaient sur le point de déclencher une grosse opération militaire à partir de sa propre zone de responsabilité. Mountbatten se plaignit de ne pas avoir été informé et demanda au général Leclerc des informations précises. Leclerc se déroba d'abord, mais au bout

Évidemment, le but principal de l'Opération Bentré était la réoccupation d'Hanoi, ancienne capitale de l'Union indochinoise, capitale du « Gouvernement révolutionnaire annamite », mais aussi la ville où vivait, dans de mauvaises conditions, le gros de la population française du Tonkin. Cette population était composée, entre autres, par les troupes européennes de l'armée coloniale qui avaient été désarmées, capturées puis emprisonnées par les Japonais en mars 1945 ; bon nombre de ces hommes, qui vivaient dans la Citadelle, éprouvaient une soif de vengeance envers les Asiatiques. Un élément important de l'Opération Bentré consistait à réarmer discrètement ces troupes après le débarquement à Haiphong mais avant l'arrivée des premières unités à Hanoi. Il avait été envisagé initialement de parachuter des armes sur la Citadelle mais, sans doute dans la crainte que l'opération soit découverte par la population annamite, cette idée fut abandonnée. Douze avions seraient chargés de transporter les armes de Saigon jusqu'à l'aéroport de Gia Lam, puis celles-ci seraient acheminées sous camouflage dans des camions français jusqu'à la Citadelle¹.

Selon ce plan, Hanoi serait réinvestie par trois forces principales :

- les forces de la Citadelle, réparties en bataillons ayant pour responsabilité de maintenir l'ordre dans des zones bien définies² ;

de quelques jours fournit les informations demandées (à l'exception des détails sur la réoccupation de Hanoi). C'est alors que Mountbatten décida de se débarrasser immédiatement de toute responsabilité concernant l'Indochine. Son gouvernement obtint un compromis à Washington selon lequel la Grande-Bretagne était autorisée à transférer la responsabilité de l'Indochine du Sud à la France, à l'exclusion du rapatriement des prisonniers de guerre japonais. Comme Leclerc avait indiqué le 5 mars comme date de débarquement à Haiphong, Mountbatten résolut qu'à partir de la nuit du 4 au 5 mars, le Sud-Indochinois ne resterait plus sous sa responsabilité mais dépendrait complètement de la France. La politique de Mountbatten et du gouvernement britannique était dictée par le seul souci de ne pas être mêlés aux relations entre la France et la Chine. Voir la documentation dans dos. FO371/553959-553961 ; FO 959/6/S/79/190-193/46 ; WO 203/6209, 6216, et 6258, PRO ; et dans dos. Indo-China (16 décembre 1944) Sec. 1-B (classé dans 1-C), fonds ABC 384, Record Group 165, United States National Archives, Washington (USNA).

1. Il s'agissait de 46 fusils mitrailleurs, 440 pistolets et revolvers, 1 500 fusils et mousquetons, et 659 mitrailleuses Sten (dont 300 pour l'exécution d'une mission spéciale) : Note de service n°386/3-OP du 6 mars, signé Lajoine pour Salan, carton 10 H 2513, SHAT.

2. Plan d'action n°2 (accompagné d'un plan de Hanoi), Commandement supérieur des troupes françaises en Extrême-Orient, troupes de Chine et

- une force spéciale aéroportée (Opération Ponchardier) ;
- le groupement Massu qui, tout de suite après son débarquement à Haiphong, pousserait vers Hanoi en utilisant la route coloniale n°5 ou éventuellement le Canal-du-Riz et le Canal-de-Bambou pour atteindre puis remonter le Fleuve Rouge et pénétrer ensuite dans la ville de Hanoi par des rampes préparées par avance à cet effet.

Le commissaire de la République Sainteny avait reçu de Saigon des affiches annonçant la loi martiale (portant la signature anticipée du général Lu Han, commandant des forces d'occupation chinoises)¹. Il faut ajouter que les plans insistaient sur la nécessité de la surprise².

On ne peut s'étonner *a posteriori* du caractère chimérique d'une telle entreprise. En effet, l'Opération Bentré était d'un point de vue tactique tout simplement impraticable. Comment pouvait-on envisager qu'on arriverait à réarmer 3 000 hommes à l'insu d'une population pleine d'animosité envers les Français et prête à se soulever ? Était-il réaliste de croire que des unités blindées pourraient avancer de Haiphong jusqu'à Hanoi, dans un pays occupé par les armées chinoises et vietnamiennes, sans que les dirigeants vietnamiens n'en soient avertis ? Pourtant, ce plan fut bel et bien préparé, signé et approuvé. Il servit même de base aux préparatifs et aux opérations militaires françaises de février-mars 1946, ainsi qu'aux pourparlers avec les Chinois à Chong-king et Hanoi. Ces pourparlers avaient pour but essentiel d'obtenir le soutien des Chinois. C'est là que résidait la principale faiblesse de l'Opération Bentré : elle était fondée, en effet, sur l'idée que les Chinois pourraient être amenés à appuyer la réoccupation française du Tonkin comme

d'Indochine du Nord, Commandement des troupes de Hanoi, 2^e Section, n°111-3-OPS, rédigé en février 1946, une copie signée à Hanoi le 15 février et une autre (révisée) le 1^{er} mars par le lieutenant-colonel Leclercq d'Argence, commandant les troupes d'Hanoi, destinée au général Salan et aux unités de Hanoi, dos. « Plan d'action des troupes de Hanoi », carton 10 H 2513, SHAT.

1. Commissaire de la République de Hanoi à Haussaire n° 410, 6 mars 1946, microfilm IMiF2, CAOM. Pour d'autres télégrammes sur les tracts, la loi martiale et l'institution de tribunaux français à Hanoi, voir ce même microfilm.

2. L'état-major particulier du haut-commissaire admit que cela serait difficile : « La surprise sera difficile à réaliser [à Haiphong] car les Chinois devront être forcément prévenus [...] La surprise à rechercher ne pourra s'opérer que par l'arrivée de troupes aéroportées. Celles-ci seront dirigées sur la région de Hanoi. » « Réoccupation du Tonkin », n°47/EMP-3, Saigon, 12 février 1946, dos. 3, carton 10 H 162, SHAT.

les Britanniques l'avaient fait en Cochinchine¹. Mais les négociateurs français essayèrent en vain d'obtenir le soutien chinois pour le débarquement à Haiphong et le réarmement de la Citadelle. C'est l'irréalisme de ces tentatives qui nous a amené à formuler notre deuxième hypothèse.

La France s'est fait piéger par la Chine

Il vaut mieux en général, ne pas se mettre dans une situation où il est impossible de reculer si l'on n'est pas vraiment prêt à « cogner » au cas où l'adversaire ne céderait pas. Or, dès le 27 février, le gouvernement et le commandement français envoyèrent vers le nord ce que l'amiral d'Argenlieu appellera dans ses Mémoires « une petite armada ». Celle-ci ne pouvait pas faire marche arrière et devait absolument débarquer les troupes dans le nord le 5 ou le 6 mars. La France se mettait ainsi dans une véritable impasse alors qu'elle n'était pas prête à affronter les forces chinoises au Tonkin, et qu'elle désirait vivement obtenir le consentement du « Gouvernement révolutionnaire annamite » avant le débarquement². Tout cela mit la France

1. Notons cependant que le lieutenant-colonel Répition Preneuf, chef du 2^e Bureau de Leclercq, avait très bien compris les différences entre le Tonkin et la Cochinchine. Dans une instruction sur la « conduite à tenir à l'égard des Chinois et des Annamites », ce dernier écrivait : « Les opérations au Tonkin ne se présenteront pas de la même manière qu'en Cochinchine ; cela pour les raisons suivantes :

1. En Cochinchine, le règlement des différends s'est effectué directement entre Français et Annamites ; les Britanniques ayant gardé une attitude strictement neutre. Au Tonkin, les Chinois et les Américains nous observent ; notre capacité à faire régner l'ordre ou à le rétablir a été remise en doute par eux, et il est à prévoir que des incidents seront provoqués pour venir à l'appui de cette thèse.

2. En Cochinchine, après avoir épuisé toutes les possibilités d'entente, il a été nécessaire de faire une démonstration de force. Au Tonkin, c'est une politique de collaboration qu'il faut réamorcer avec l'Annamite, collaboration sans laquelle il est impossible de concevoir notre rôle futur en Indochine. ».

Instructions sans date (mais certainement autour du 18 février, signées Répition Preneuf, dos. « Tonkin. Opération Bentré », carton 10 H 601, SHAT.

2. Leclercq le disait lui-même, fin mars 1946 : « [...] il était indispensable de trouver un gouvernement annamite, si imparfait soit-il, en place à Hanoi et n'ayant pas pris la brousse ». Rapport sur « le problème d'ensemble de notre rétablissement en Indochine depuis le 20 octobre 1945 jusqu'au 25 mars 1946 », signé par le général Leclercq à Saigon le 27 mars 1946,

en position d'extrême faiblesse dans ses négociations avec la Chine et avec Hô Chi Minh, une faiblesse que ces derniers sauraient habilement exploiter. La France s'était en quelque sorte prise à son propre piège.

Le général Leclerc comprit sans doute, avant même de déclencher l'opération, à quel point cette dernière était risquée. Il fit de son mieux pour obtenir de son gouvernement une déclaration qui pourrait inciter le président Hô Chi Minh à signer un accord avec Sainteny. Ne voulant pas se soumettre à la seule autorité du haut-commissaire, Leclerc sefforça d'obtenir du gouvernement français lui-même une décision mûrement réfléchie avant de donner l'ordre de déclencher l'opération. L'amiral d'Argenlieu trouva les efforts de son commandant supérieur ridicules¹. Il semble que lors de sa visite à Paris entre le 17 et le 25 février, l'amiral n'ait pas voulu discuter les risques d'une conflagration générale au Tonkin. Il assura à son gouvernement que tout allait pour le mieux à Chong-king et à Hanoi, laissant entendre au cours de la réunion du comité interministériel du 20 février que les accords franco-chinois et franco-annamites étaient tous deux sur le point d'être signés. Ce qui semble confirmé par certains télégrammes au ton très inquiet adressés dans les premiers jours de mars par Marius Moutet — ministre de la France d'outre-mer qui dirigeait la politique indochinoise du gouvernement —, au haut-commissaire : « Veuillez préciser si vous attendez pour relève des troupes chinoises par les troupes françaises d'avoir conclu un accord avec Hô Chi Minh. Notre désir est que vous vous efforciez d'obtenir l'accord préalable. ».

Moutet était d'ailleurs réticent au plan de réarmement de la Citadelle :

« J'ajoute que pour éviter des incidents analogues à ceux qui ont eu lieu à Saïgon au moment du réarmement des régiments locaux [en septembre 1945, note de l'auteur] les conditions dans lesquelles devra s'effectuer le réarmement des troupes de la Citadelle de Hanoi doivent être entourées des garanties voulues »².

Et le ministre n'était pas certain d'être obéi :

« Il importe que le commandement soit bien convaincu que l'Armée ne peut être que l'instrument d'une politique. Que nous devons nous efforcer d'arriver au résultat par des moyens politiques pour éviter les

1. dos. 3, carton ISA4, Archives Sainteny, Fondation nationale des sciences politiques (FNSP).
2. D'Argenlieu, *op. cit.*, p. 173.
3. Moutet à Haussaire, n°CI/00.903, 3 mars 1946, dos. B-605, carton 39, fonds États Associés, MAE.

opérations militaires. Les militaires n'ont pas à se faire juges de cette politique qui ne paraît pas avoir adhésion de certains d'entre eux »¹.

Au moment où les troupes françaises embarquèrent dans les ports du Sud de l'Indochine, les négociateurs français à Chong-king et Hanoi n'avaient pas encore informé leurs interlocuteurs chinois de l'imminence du débarquement dans le Nord. Quand d'Argenlieu, immédiatement après la réunion du comité interministériel du 20 février, câbla au général Leclerc l'ordre de déclencher l'opération, les négociateurs français à Chong-king et à Hanoi se trouvèrent alors dans une situation très inconfortable car il leur fallait obtenir en toute hâte le concours des autorités chinoises en faveur de la réoccupation française. La France venait de faire des concessions considérables à la Chine dans le domaine économique², et avait alors obtenu un engagement formel du gouvernement chinois, signé le 28 février, de laisser relever ses troupes d'occupation en Indochine du Nord par l'armée française au cours du mois de mars (la relève française devait commencer entre le 1^{er} et le 15 mars et les forces chinoises se retirer de l'Indochine avant le 31 mars). Mais dans cet accord il s'agissait d'une *relève*, non pas d'une *reconquête*. Rien n'avait été dit dans les négociations franco-chinoises sur le statut du gouvernement vietnamien. Il serait insensé d'espérer un appui quelconque des Chinois pour la réoccupation française dans le cas où celle-ci déclencherait une guerre avec l'armée vietnamienne³. Si les Chinois se décidaient à faire du chantage sur cette éventualité, la France serait alors obligée de céder car l'opération Bentué ne pourrait pas être menée à bien contre la volonté à la fois des Chinois et des Vietnamiens.

Les Chinois allaient utiliser cette situation. La satisfaction que les Français éprouvèrent à la signature de l'accord franco-chinois du 28 février, ne dura pas longtemps. Quand les Français, après avoir conclu l'accord

1. Moutet à Haussaire, RB/No 187/CI/00.901, 3 mars 1946, dos. A-112 et B-605, cartons 1 et 39, fonds États Associés, MAE.
2. « Pour la première fois depuis la guerre de l'Opium [...] la Chine obtient gain de cause sur tous les plans dans ses négociations avec une puissance occidentale. » Lin Hua, *Chiang Kai-shek...*, *op. cit.*, p. 223.
3. Dès le 26 février, le chef des négociations militaires à Chong-king, le colonel Jean Crépin, essaya d'avertir le haut-commissaire : « Pour que le débarquement ait une dernière chance de pouvoir être fait début Mars, il faudrait que [...] le Wai Kiao Pou et l'État-Major chinois fassent preuve d'une très grande bonne volonté et adoptent une procédure d'urgence exceptionnelle. » Ce télégramme ne fut reçu à Saïgon (après répétition) que le 1^{er} mars : Crépin à Haussaire n°51/SC, 26 février 1946, microfilm IMF2, CAOM.

diplomatique, avertirent l'état-major chinois qu'une « armada » était déjà en route vers Haiphong et que le débarquement de troupes aurait lieu dans les tout premiers jours de mars, cette nouvelle n'enthousiasma guère les Chinois et leur bienveillance ne fit que décroître lorsque les Français leur demandèrent de faciliter le réarmement des troupes françaises de la Citadelle d'Hanoi¹. Il fallait, selon les négociateurs français, que les Chinois libèrent aussitôt les quais de Haiphong, qu'ils assurent la sécurité sur la route entre Haiphong et Hanoi, qu'ils permettent l'atterrissage de douze avions à Gia Lam et qu'ils assurent la sécurité de la route entre Gia Lam et la Citadelle. Ces demandes furent discutées à Chong-king le 1^{er} mars. Les Français insistèrent pour que l'état-major chinois envoie le soir même les instructions nécessaires à Hanoi. Après avoir exprimé leur réticence et leur crainte des représailles annamites contre les populations chinoises du Tonkin, les Chinois se détachèrent et, pendant les jours suivants, trouvèrent une succession d'excuses pour retarder leur accord². Pour finir, l'affaire fut placée entre les mains du généralissime

1. Cette demande avait déjà été présentée début février par le général Salan lors d'une mission à Chong-king, mais n'avait pas été bien reçue par les Chinois : pièce de renseignements sur la mission du général Salan à Chong-king, état-major particulier du haut commissaire, Saigon 12 février 1946, dos. 3, carton 10 H 162, SHAT.

2. Colonel Crépin : « Le transport nécessaire douze avions, ensuite l'armement en caisses sera acheminé par camions et par nos soins. Les forces chinoises assureront la sécurité sur le parcours comme elles l'assurèrent à Hanoi. [...] ». Le colonel Crépin propose la rédaction d'un texte sur ces points, qu'il soit télégraphié à Hanoi et confirmé par porteur. Le général Chin sans répondre immédiatement à la proposition du colonel Crépin soulève deux questions : la première : « Comment comptez-vous assurer la sécurité des ressortissants chinois ? ». Colonel Crépin : « Nous comptons sur les forces réarmées de la Citadelle. Elles connaissent parfaitement la ville. C'est un point important. De plus, et à titre très confidentiel, je puis vous dire que nous débarquerons des forces très importantes : une unité blindée importante, d'importantes unités d'infanterie, de l'artillerie et du Génie. Nous envisageons des patrouilles en ville, etc. ». Cf. « Résumé chronologique des événements, conversations, entretiens qui se sont déroulés et des accords qui ont été signés entre les Autorités Françaises et Chinoises au mois de Mars 1946 », rédigé par la Délégation militaire en Indochine du Nord du haut-commissaire, annexe I (compte rendu des réunions d'état-major qui ont suivi la signature des accords du 28 février), carton HC270, CAOM. Malgré les arguments avancés par le colonel Crépin, les Chinois continuèrent à trouver des excuses pour ne pas envoyer les instructions désirées au commandement chinois à Hanoi et Haiphong. Ainsi, le 4 mars, Crépin dut avouer : « Vice-Ministre a [...] reconnu qu'aucun ordre

Chiang Kai-shek, lui-même, alors que se déroulait parallèlement le 2^e plénum du 6^e Congrès du Guomindang — au cours duquel, l'aile droite reprocha au Généralissime d'avoir livré le Viêt-nam aux colonialistes français¹. Les Français firent alors appel à l'ambassadeur britannique, en lui demandant de les aider à convaincre son ami le Généralissime, mais sa démarche (entamée d'ailleurs sans le consentement de l'amiral Mountbatten) semble avoir échoué².

Un mois plus tôt, lorsque les plans pour la réoccupation du Tonkin avaient été présentés pour la première fois au gouvernement français par un représentant du commandement, ce dernier insista sur le fait que l'opération ne devait pas apparaître comme une action militaire pure, mais qu'elle devait être « couverte » par une action diplomatique vis-à-vis du gouvernement chinois et des « chefs Annamites »³. C'est cette « couverture » diplomatique qui échoua à Chong-king dans les premiers jours de mars. Le général Salan d'une part, dans ses pourparlers avec le commandement chinois sur place à Hanoi, et Sainteny d'autre part, dans ses négociations avec les Annamites, durent alors essayer de rattraper la chose. Le général Salan n'aurait pas la tâche facile. En effet, le commandant des forces chinoises d'occupation, le général Lu Han, ainsi que le chef de la 53^e armée, le général Zhou Fucheng, se trouvaient tous deux à Chong-king pour le plénum du Guomindang et le général Salan eut pour interlocuteurs les seconds des deux chefs chinois : le

n'a été envoyé malgré toutes les assurances données [...] Je dois voir de toute façon Général Chin mais j'ai peu espoir d'en rien obtenir car il semble maintenant dépassé et peu disposé à prendre une initiative quelconque » Milfrance Chungking à Haussaire n°75/SC, 4 mars 1946 13 h 15, reçu 5 mars 1946 00 h 00, IMH2, CAOM. Voir le témoignage du général Crépin in Pedroncini et Duplay (dir.), *op. cit.*, pp. 167-173.

1. Lin Hua, *op. cit.*, pp. 225-229.

2. « French Ambassador sent his Counsellor to see me today. Very worried because Leclerc has started his ships off from Saigon to arrive at Haiphong on the 5th. Leclerc thought the agreement was to have been signed already but it has not been [...] The French want me to help and all I can do is to ask the Generalissimo if he will let them land or not. I am telling him that if he does not it will create a very unpleasant situation. » Carton de Wiart à Mountbatten, W. 2358, 3 mars 1946, WO 203/6216, PRO.

3. Note sur un exposé du général Valluy, envoyée sous couvert de la lettre n°8456 du Comité d'Indochine (de Langlade) au président du Gouvernement provisoire de la République française (Gouin) le 3 février 1946, s/d. « Comité de l'Indochine Février 1946 », dos. « fév. 46-fév. 47 », Archives Nationales (AN) ; aussi dans dos. A-298 « Chine », carton 9, fonds États Associés, ministère des Affaires étrangères (MAE).

général Ma Ying et le général Zhao Zhenfan. Il lui fallait également traiter avec le chef d'une délégation consultative du gouvernement chinois à Hanoi, Shao Baichang. Le 3 mars, Salan adressa une lettre au général Lu Han, dans laquelle il fixait la date du débarquement au 6 mars, précisait les modalités du réarmement de la Citadelle, et demandait le libre usage des terrains d'aviation dans tout le nord de l'Indochine ainsi que celui des voies de communication entre Haiphong et Hanoi¹. Très vite il se heurta à un sérieux obstacle, ses différents interlocuteurs devant au préalable se mettre d'accord entre eux et se conformer aux instructions de leurs chefs à Chong-king. Salan, pour l'heure, fut contraint de mettre en sourdine ses efforts en vue d'obtenir le réarmement de la Citadelle, et dut se concentrer sur le problème le plus urgent, à savoir le débarquement à Haiphong². Lors des discussions entamées le 4 mars (et qui se prolongèrent jusqu'au petit matin du 5 mars), Salan arracha de haute lutte un accord partiel autorisant les navires français à se « présenter » devant Haiphong le 6 mars — sans toutefois pouvoir débarquer les troupes — mais cet accord fut remis en question le jour même par des ordres venus de Chong-king. Il fallait tout recommencer. Une fois encore, dans la nuit du 5 au 6 mars, il parvint à un accord qui visait à empêcher un conflit franco-chinois

1. Salan à Lu Han, n°334/3-OP, 3 mars 1946, dos. A 298-06, carton 8, fonds États Associés, MAE.
2. Une nouvelle tentative pour faire réarmer la Citadelle fut entreprise le 8 mars, après la signature de l'accord franco-vietnamien. Mais une fois encore, les Chinois firent obstruction, et le général Salan se vit contraint d'arrêter les douze avions en plein vol et de les diriger sur Paksane. Inter-service Mission (Saigon) to SACSEA 1.384, 11 mars 1946 ; et : French Liaison Mission to HQ SACSEA, 29 mars 1946, WO 203/6216, PRO. Les armes n'arriveraient que le 21 ou 22 mars, après l'installation effective de la relève à Hanoi. L'obstruction chinoise du 8 mars ne semble pas avoir été complètement irraisonnée, car les troupes françaises de Hanoi n'avaient pas été favorables à la conclusion de l'accord du 6 mars : « Dans la population française, chaque catégorie accueillit ces accords selon la mesure avec laquelle elle en était touchée. Les milieux militaires s'en montrèrent les plus mécontents car, depuis le 9 mars, on n'y perdait pas l'espoir d'une revanche, au moins contre les innombrables vexations et avanies rageusement endurées, de la part des Annamites. La majorité de la troupe notamment, ne se vit pas sans dépit, privée du jour au lendemain des satisfactions de tous ordres qu'elle escomptait d'une "répression" ». Depuis, les esprits se sont calmés. Les soldats attendent l'arrivée de leurs camarades, s'organisent pour les recevoir, ne désespèrent pas de voir se produire un incident franco-vietnamien qui remettrait tout en question. » Rapport de la Streté n°1713, Hanoi 17 mars 1946 au sujet des répercussions des accords du 6 mars 1946, sous-dossier « Accord 6 mars », fonds Conseiller politique, carton 130, CAOM.

à Haiphong, mais le 6 mars, nous le savons, les navires français furent accueillis par un feu nourri des batteries chinoises.

Les négociations entre Salan et les Chinois et les délibérations qui menèrent au soi-disant « incident de Haiphong » ont été très bien repérées par Lin Hua. Il n'est donc pas utile de répéter la chronologie de la crise franco-chinoise. Ce que le général Leclerc comprit dès ce moment-là et que Lin Hua a démontré avec plus de précision, c'est qu'il ne s'agissait nullement, le 6 mars, d'un « incident » d'origine locale, mais bien d'une initiative tendant à défendre les intérêts chinois et asiatiques — initiative mise en œuvre par le général Wang Lihuan, commandant de la 130^e division de la 53^e armée, qui interprétait de son mieux les ordres émanant de Chong-king¹.

En somme, tout ce que faisaient les Chinois pour surseoir au débarquement des troupes françaises doit être interprété comme une politique calculée de chantage, fort prévisible d'ailleurs. Le but de ce chantage fera l'objet de ma troisième hypothèse.

L'accord du 6 mars 1946 fut imposé par la Chine

En 1945-1946, l'intérêt prioritaire du gouvernement de Chiang Kai-shek était de maintenir la paix au Tonkin afin de concentrer l'effort de l'armée nationaliste sur la lutte contre l'armée rouge en Mandchourie. En fait, après une période d'attente obtenue sous l'égide et l'arbitrage des États-Unis, les hostilités venaient de recommencer en Mandchourie lorsque la Chine signa son accord avec la France le 28 février 1946. Dans l'optique du généralissime, il s'agissait d'un plan consistant à faire transporter la 60^e armée (yunnanaise) vers la Mandchourie en utilisant les ports de Haiphong et Hongai. Pour permettre une telle opération il fallait à tout prix éviter de se laisser entraîner dans un conflit entre les Vietnamiens et la France. La Chine signa l'accord du 28 février, non seulement pour des raisons d'ordre économique — surtout pour les Yunnanais —, mais aussi parce que Chiang Kai-shek voulait ainsi prouver son respect pour la souveraineté française au

1. Lin Hua, *op. cit.*, pp. 234-251. Leclerc écrit, fin mars 1946 : « Ce qu'on appelle "l'incident de Haiphong" est lumineux [...] En réalité, il ne s'agit nullement d'un incident, mais bien d'un combat contre un Général chinois prévenu, en excellente liaison avec nous et ayant parfaitement préparé son attaque ». Rapport sur « Le problème d'ensemble de notre rétablissement en Indochine depuis le 20 octobre 1945 jusqu'au 25 mars 1946 », signé par le général Leclerc à Saigon le 27 mars 1946, dos. 3, carton 15A4, Archives Sainteny, FNSP.

Tonkin, tout en préservant au maximum les chances de réussite aux démarches qu'il avait entreprises pour imposer aux Soviétiques la souveraineté chinoise en Mandchourie. C'est une des raisons pour lesquelles il s'engagea à retirer ses troupes de l'Indochine.

En février, avant la signature de l'accord franco-chinois, la Chine avait fait un véritable effort pour améliorer les rapports entre son armée d'occupation et les représentants français au Tonkin. Les armées yunnanaïses, très mal disciplinées, avaient été retirées ou concentrées dans la région de Haiphong-Hongai et remplacées ailleurs par la 53^e armée du gouvernement central. L'armée du gouvernement vietnamien avait été chassée de Haiphong et de Hongai. Du 9 au 26 février, le général Lu Han, gouverneur du Yunnan et commandant en chef des forces chinoises d'occupation, avait séjourné à Hanoi et avait contribué à faire appliquer loyalement la politique pro-française de son gouvernement. En récompense, il accepta un « précieux cadeau » français et, selon le consul français à Kunning, il conseilla à Hô Chi Minh de s'entendre avec la France¹. Pendant le séjour de Lu Han, le gouvernement vietnamien traversa une crise profonde qui amena Hô Chi Minh à annoncer sa volonté de démissionner et de laisser à Vinh Thuy (l'ancien empereur Bao Dai) la responsabilité de former un nouveau gouvernement.

Le 16 février, pendant cette crise gouvernementale, Hô Chi Minh s'approcha de Sainteny et se déclara prêt à renoncer à son exigence de voir la France reconnaître à la lettre « l'indépendance » du Viêt-nam, il se contenterait d'un « *self-government* ». Cela suscita chez les Français un optimisme tout à fait prématuré mais qui conforta sans doute d'Argenlieu dans sa décision de déclencher l'Opération Benrê. Or, vers la fin de février, Hô Chi Minh revint à une position plus intransigente, position qui se renforça dans les milieux gouvernementaux de Hanoi. Début mars, sous la menace du débarquement français, le Viêt-minh et les partis de l'opposition non-communiste (qui étaient pro-chinois et très anti-français) formèrent ensemble un nouveau gouvernement d'union et de résistance. Dans cette période il n'y eut aucun progrès dans les pourparlers entre Sainteny et Hô Chi Minh. En conséquence tout laissait prévoir une guerre généralisée.

C'est alors que la Chine commença à peser sur les événements. Nous n'avons pas pu établir le rôle exact de Chiang Kai-shek dans cette affaire. Il se peut que ses généraux aient agi indépendamment de lui lorsqu'ils firent

1. Bouffanais (Kunning) à Meyrier (Chong-king), 28 février 1946, dos. A 298-26, carton 11, fonds États Associés, MAE.

obstruction à la politique française¹. Mais il semble plus vraisemblable que le généralissime se soit tacitement mis d'accord avec eux pour que le débarquement français ne soit autorisé qu'après la signature d'un accord franco-vietnamien. C'est là le chantage chinois auquel nous devons la signature de l'accord du 6 mars.

Voici pour terminer une chronologie des événements telle qu'elle ressort de l'examen des archives et montrant comment les Chinois s'y sont pris pour imposer la paix :

28 février :

Immédiatement après la signature de l'accord franco-chinois, le ministre chinois des Affaires étrangères essaya d'entraîner les États-Unis dans son jeu. Il appela l'ambassadeur des États-Unis à Chong-king pour l'informer que la Chine avait fait appel aux autorités françaises, durant les négociations, pour leur demander d'arriver à un accord pacifique avec les Indochinois. Le ministre chinois demanda alors à l'ambassadeur américain si, dans l'esprit de la politique de l'ancien président Roosevelt, on ne devrait pas proposer une médiation sino-américaine². Nous n'avons pas trouvé trace de réponse du Département d'État, mais il est tout à fait possible que les États-Unis aient discrètement soutenu l'effort chinois pour provoquer une entente franco-vietnamienne. Dans les premiers jours de mars, le ministre chinois des Affaires étrangères se contenta de faire assurer maintes fois aux Français la bonne volonté de la Chine et sa ferme intention d'appliquer les accords, laissant aux militaires le soin de veiller aux détails et à la mise en œuvre du chantage.

3 mars :

À Hanoi, un officier de liaison français demanda à son homologue chinois si, au cas où les Français débarqueraient sans accord préalable, les Chinois

1. Point de vue du colonel Grépin à l'époque : « Le Généralissime [...] n'est donc pas au courant des difficultés actuelles. Ceci confirme définitivement notre impression que toutes nos difficultés sont dues à la mauvaise volonté des militaires qui n'obéissent pas pour le moment aux ordres du généralissime. » Milfrance Chungking à Haussaire n°77/SC, 5 mars 1946 9 h 30 (parvenu indéchiffrable à Saïgon, répété le 7 mars 1946), IMHF2, CAOM. Lin Hua semble partager le point de vue de Grépin. Smyth to Secretary of State, n°394, 28 février 1946, 751.93/2-2846, Record Group 59, USNA.

ouvriraient le feu. Le Chinois répondit par l'affirmative. D'après ce dernier, les Chinois étaient en train d'exercer une forte pression sur les divers partis annamites pour qu'ils s'unissent. Il y avait intérêt, disai-je, à ce que les Français attendent la formation d'une telle union pour arriver à une entente sincère. Les troupes françaises ne devaient arriver qu'une fois cette entente réalisée¹.

Les pourparlers entre Sainteny et Hô Chi Minh reprirent à Hanoi et entrèrent dans une phase très active qui dura jusqu'à la signature d'un accord dans l'après-midi du 6 mars. Dans cette phase, où les négociateurs vietnamiens travaillèrent en étroite liaison avec les Chinois, Sainteny fit des concessions très importantes, quelques unes d'ailleurs, qui n'avaient pas reçu l'aval de d'Argenlieu, furent plus ou moins désavouées par la suite.

4 mars :

Lors d'une longue conférence franco-chinoise à Hanoi, le général Ma Ying évoqua la possibilité de

« complications avec les éléments annamites. S'il y a "bagarre" il y aura des troubles, l'ordre et la sécurité seront compromis, il y a lieu de rechercher une solution pour parer aux difficultés pouvant survenir du fait de ces troubles »

Salan répondit d'abord :

« [il] existe évidemment des possibilités de "bagarre", mais au fur et à mesure de notre arrivée nous prenons à notre charge la responsabilité de l'ordre et de la sécurité et à partir de ce moment nous assurerons ordre et sécurité avec tous nos moyens. Il y aura peut-être un peu de flottement au début, mais il disparaîtra rapidement, et il n'y a pas de raison pour qu'il y ait de grosses difficultés »

Un peu plus tard, Salan ajouta :

« Par ailleurs des pourparlers existent avec le gouvernement annamite et il n'est pas impossible que nous devenions amis avec eux [...]. Quand vous partirez, l'accord avec les Annamites sera sans doute signé, ainsi la situation sera clarifiée ».

1. « Entrevue du 3 mars 1946 avec Monsieur Teh'eng Teh'ang », n° 467/BL, dos. 298-15, carton 10, fonds États Associés, MAE.

Les Chinois rétorquèrent qu'ils souhaitaient que l'affaire soit réglée politiquement avant l'arrivée des troupes françaises, à quoi Salan répondit « Nous travaillons activement à cela »¹.

Ce même jour, d'Argenlieu essaya de prévenir le gouvernement français des risques d'un conflit militaire en raison des manœuvres chinoises et de l'existence d'« un accord occulte » entre les Annamites et le commandement local chinois. Comme il n'osa sans doute pas évoquer trop explicitement le danger de guerre, ses paroles devinrent elles aussi quelque peu sibyllines :

« si, facteur principal, le gouvernement continue à nous appuyer, nous réussirons à doubler ce cap [...] il me paraît juste de prévoir pendant quelques jours des hauts et des bas dans l'appréciation de l'action maintenant engagée. Je vous demande donc de ne pas vous étonner si mes communications demeurent purement objectifs et froids »².

5 mars :

Le commandant de la 53^e armée chinoise qui se trouvait à Chong-king câbla dans la matinée à Hanoi les consignes suivantes :

« Pousser Hô Chi Minh à signer avec les Français ; [...] Ordonner à la 130^e Division de la 53^e armée d'empêcher le débarquement français avant l'aboutissement des négociations franco-vietnamiennes »³.

À Hanoi, les discussions entre Salan et les généraux chinois portèrent alors directement sur les négociations entre Sainteny et Hô Chi Minh. Les Chinois évoquèrent les accusations des Vietnamiens qui rendaient les Chinois responsables de les avoir vendus à l'étranger. Salan rétorqua :

« Les Annamites sont malins. Hô Chi Minh joue sur deux tableaux. Il va même jusqu'à faire manifester ses hommes dans la rue pour impressionner. Nous sommes dans une situation urgente, nous avons le couteau sur la gorge : il y a nos hommes, il y a nos bateaux. Que

1. Conférence franco-chinoise tenue les 4 et 5 mars 1946 au palais du Gouvernement général de Hanoi, « Résumé chronologique ... », *op. cit.*, annexe 17 : copie aussi dans dos. A298-06, carton 8, fonds États Associés, MAE.

2. D'Argenlieu à Moutet, n°3976F, 4 mars 1946 3 h 40, dos. 15, carton 36, fonds États Associés, MAE.

3. Lin Hua, *op. cit.*, p. 235.

le Général Tchao vienne voir ce qu'est notre flotte, demain à Haiphong, et il se rendra vite compte ».

Le général Zhao Zhenfan (Tchao) ne se laissa pas intimider, mais insista :

« Contrairement à vous, j'estime qu'il y aura des incidents graves. Il y aura des tentatives d'attaques contre les Français et les Chinois par les Annamites. Dans le cas d'attaque, il faudra que nous prenions des positions pour nous défendre et négliger la protection des nationaux Français ».

Le général Salan réitéra alors son engagement de la veille selon lequel il prendrait personnellement la responsabilité des incidents :

« Il peut y avoir des assassins mais personne ne peut l'empêcher. Avec votre raisonnement les Français ne débarqueront jamais [...] Ce que je demande simplement, c'est que les Chinois ne tirent pas sur les Français, qu'il n'y ait pas d'incidents entre Français et Chinois, que les Chinois nous laissent la possibilité de débarquer. Nous sommes responsables de l'affaire ».

Les Chinois ne l'entendirent pas ainsi et revinrent sur la nécessité d'un accord préalable avec Hô Chi Minh. Salan protesta :

« On ne peut s'entendre avec lui. Il change constamment [...]. Hô Chi Minh joue sur deux tableaux. Le jour où nous serons sur le quai, la partie sera réglée ici »¹.

Ce même jour, comprenant sans doute comment la France s'était fait piéger, le lieutenant-colonel Lecomte (auteur du plan Bentré), rédigea à l'attention de Sainteny une note manuscrite qui restera célèbre :

« [...] Comme il nous est matériellement impossible de modifier maintenant notre plan, nous risquons des incidents sanglants avec les Chinois avec les conséquences internationales que de tels événements comporteraient. Le seul espoir que nous ayons de modifier l'attitude chinoise est de leur annoncer la signature d'un accord entre nous et le gouvernement annamite. Étant donné la gravité de la situation et l'ampleur du conflit possible je vous demande instamment au nom du Général Leclerc qui m'a donné pouvoir de vous le dire, de faire tout ce

1. Compte rendu d'entrevue du 5 mars 1946 entre les délégués chinois et français, « Résumé chronologique... », *op. cit.*, annexe 19.

qui est en votre pouvoir pour arriver au plus tôt à un accord, fur-ce au prix d'initiatives qui pourraient être désavouées »¹.

Si Hô Chi Minh n'avait pas déjà cédé sur le mot « indépendance » il aurait pu alors, à ce moment là, l'obtenir facilement. La pression chinoise ne se fit pas uniquement sur les Français, elle s'exerça aussi sur Hô Chi Minh. Dans la soirée du 5 mars, le général Zhao eut un entretien avec Hô Chi Minh et communiqua ensuite les propositions de ce dernier aux négociateurs français². C'est durant la journée du 5 mars que Sainteny fit les plus grandes concessions, dont en particulier l'accord militaire annexe — rédigé *in extremis* —, et qui allait entraver l'application de la politique française dans les mois suivants³.

1. Lecomte à Sainteny, lettre manuscrite, dos. 2, carton 1SA4, Archives Sainteny, FNSP. Voir aussi Philippe Devillers, *Paris-Saïgon-Hanoi*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 146-147.
2. « Chinois ont promis faire pression sur Hô Chi Minh ». Salan à Haussaire, n°374/3-OP, 6 mars 1946 à 0 h 50, annexe Xb, « Résumé chronologique... », *op. cit.* « Alors le Général Salan suggère au Général Chow d'aller voir Hô Chi Minh pour le faire signer. Aussitôt dit, aussitôt fait. Il est 21 heures, le Général Chow conduit par le Capitaine Loubaton part chez Hô Chi Minh et l'oblige à fixer, par écrit, ses propositions (voir récit Repton). Le Général Chow apporte le papier écrit en caractères chinois au Général Salan qui le délit à l'heure actuelle. Le papier est remis à M. Sainteny qui a jusqu'au lendemain matin pour mettre les choses au point ». Annexe II : « Entrevue avec le Général Salan au matin du 11 mars à 9 h 30 » au « Rapport de mission au Tonkin du 10 au 13 mars » par le chef de l'état-major particulier du haut commissaire, Saïgon 13 mars 1946, dos. 3, carton 10 H 162, SHAT.
3. Sainteny jugea ces concessions mineures : « J'ai lâché (bien peu de choses d'ailleurs) pour éviter le gros incident de Haïphong [...]. J'espère que vous approuverez cette initiative [...] et que l'Amiral ne me désavouera pas trop ». Télégramme de Sainteny à Leclerc, 5 mars 1946, Fonds Leclerc, CI/46,47/27/002, cité d'après Gilbert Bodinier, « Monter sa force et négocier », in Pedroncini et Duplay (dir.), *op. cit.*, p. 192. Pourtant, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'accord annexe ne soulèverait pas l'enthousiasme de D'Argenlieu et de l'état-major général de la Défense nationale. Voir : « Accord complémentaire de Hanoi du 7 mars 1946 », note avec commentaires de l'amiral d'Argenlieu, sans date, dos. 3, carton 10 H 162, SHAT ; et : « Observations sur l'accord annexe à la Convention du 6 mars », EMGDN, non signé, dos. 3, carton 10 H 162, SHAT. Dans les négociations, même pour les questions militaires, le général Salan semble avoir joué un rôle bien limité, laissant le champ à Jean Sainteny, assisté par Léon Pignon (le futur haut-commissaire). Selon un rapport postérieur de Pignon, ce n'est que le 5 mars « vers 18 h, pour

6 mars :

L'accord, prêt dès le matin, ne fut signé que dans l'après-midi, trop tard pour prévenir la fusillade des batteries chinoises à Haiphong contre les navires français et la riposte de ces derniers.

Un rapport d'un des services français de renseignements confirme le rôle important joué par les Chinois : « [...] les autorités Chinoises ont été tenues minute par minute au courant des négociations » (par les dirigeants vietnamiens)¹.

Il faut savoir que du côté Chinois, c'est le vice-président Vu Hong Khanh, un anti-communiste et un anti-français notoire qui signa les accords avec Hô Chi Minh.

Le soir même, d'Argenlieu rendait compte au gouvernement français des raisons qui l'avaient amené à signer l'accord :

« Le changement d'attitude de l'État-Major de Tchungking et les préoccupations de l'État-Major local chinois de nous voir conclure accord avec le gouvernement annamite de Hanoi avant débarquement imminent de nos troupes nous a conduit à hâter cette conclusion »².

Conclusion

Immédiatement après la signature de l'accord du 6 mars, Hô Chi Minh et son gouvernement durent faire face à une opposition qui les accusait d'avoir vendu le pays aux Français. Le gouvernement organisa une grande réunion publique à Hanoi pour s'expliquer devant la foule. Les ministres obtinrent le soutien de la population pour leur politique d'entente avec la France, et les

la première fois [que] la question militaire vint en discussion ». Pignon soulignait dans ce rapport que durant toutes les négociations, les Chinois avaient fait pression « pour que Annamites et Français en vinssent à un accord », mais les Chinois « voulaient être les gérants de cet accord. » Pignon jugeait alors que la signature de la convention entre les seuls Français et Annamites représentait « une défaite » pour les Chinois. « Exposé de M. Pignon du mercredi 12 mars », dos. 3, carton 10 H 162, SHAT.

1. « Le Viet Minh et les Chinois », rapport SEHAN (Service d'études historiques Hanoi), sans doute rédigé par le lieutenant-colonel Trocard, signé à Hanoi le 8 Avril 1946, dos. 3, carton ISA4, Archives Sainteny, FNSP.
2. Haussaire à Defnat Paris n°404F (à l'attention de Moutet), 6 mars 1946, 09h.40Z, 1MIF40, CAOM.

forces du général Leclerc purent entrer à Hanoi le 18 mars. Dans l'historiographie de la République socialiste du Viêt-nam, l'accord de 1946 est considéré comme une manœuvre astucieuse ayant permis au gouvernement vietnamien de gagner du temps, de se débarrasser des réactionnaires à l'intérieur et de préparer l'armée nationale pour la longue résistance.

Du côté français, tous les dirigeants, d'Argenlieu inclus, se disaient eux aussi satisfaits de l'accord. Grâce à cet accord, la France put jouir pendant quelques mois de l'image d'un pays progressiste et décolonisateur. C'est ainsi qu'en octobre 1946, le premier ministre de la République indonésienne, Sultan Sjahrir, se plaignait au consul général français à Jakarta de l'attitude des Hollandais et des Britanniques, qui devraient suivre selon lui le bon exemple français :

« En me quittant M. Sjahrir a tenu à me redire combien il enviait Hô Chi Minh qui avait traité avec des fonctionnaires français dont la "gentillesse" et la "compréhension" avaient si grandement facilité la bonne marche des pourparlers. Il m'a dit : "L'amiral d'Argenlieu est un 'génie', nous ne demandons pas aux Hollandais de désigner une personnalité ayant la même largeur de vues, nous n'avons jamais demandé l'impossible, mais au moins d'envoyer à Java une mission composée de politiciens de bonne volonté" [...] »².

Persone n'a applaudi les Chinois pour leur rôle dans cette affaire. Les troupes de Chiang Kai-shek avaient pillé le Tonkin et étaient haïes par les populations vietnamiennes et françaises lorsqu'elles quittèrent enfin le Viêt-nam, quelques mois après l'accord du 6 mars. Trois ans plus tard, la Chine changea de maîtres. Un peu plus tard encore les Chinois revinrent au Viêt-nam comme conseillers, instructeurs et bâtisseurs de routes, mais sous le règne de Mao Ze-dong, persone ne songea à se vanter des exploits pacificateurs de Chiang Kai-shek.

Rien n'est plus facile pour l'historien que de reproduire le sombre tableau de l'occupation chinoise et le récit accoutumé d'un accord atteint librement par les deux parties et trahi par la suite. Mais si l'on médite bien les événements de février-mars 1946, il ressort que la petite paix du 6 mars au 19 décembre

1. Discours de l'amiral Thierry d'Argenlieu à Saïgon le 9 mars 1946, dos. 4, carton 10 H 162, SHAT. « L'acte de naissance de la nouvelle Fédération », allocution prononcée par Marius Moutet le 18 mars 1946, *Indochine Française*, n°19, avril 1946, p. 56.
2. Consul général Batavia à MAE, 12 octobre 1946, dos. 1424, INF, CAOM.

1946 — qui permit à Hô Chi Minh de se présenter sur le plan international comme un véritable homme d'État —, fut une paix imposée par la Chine. Les dernières troupes chinoises quittèrent Haiphong le 18 septembre. La première guerre d'Indochine éclata trois mois plus tard¹.

Le MRP et la guerre d'Indochine

Jacques DALLOZ

« Le MRP est-il le parti du crime ? » se demande Claude Bourdet dans *France-Observateur* du 6 mai 1954. *L'Humanité* du 11 mai 1954 dénonce « les responsabilités des gouvernants qui se sont succédé depuis sept ans, et parmi eux, au premier rang, ces chefs de file de la trahison nationale que sont les dirigeants du MRP ». Ainsi la chute de Diên Biên Phu est l'occasion d'accabler la démocratie chrétienne française.

On peut estimer que la guerre d'Indochine commence en septembre 1945 avec le début de la réinstallation par la force des Français dans leur colonie. L'affaire est alors essentiellement du ressort du général de Gaulle. Deux des leaders du MRP ont à mettre en œuvre cette politique : Edmond Michelet, le ministre des Armées et Georges Bidault, le ministre des Affaires étrangères. Le MRP n'est guère intéressé par ces prodromes. Il est fort peu question de l'Indochine au congrès de décembre 1945.

Après la démission de De Gaulle, le MRP est partiellement responsable de la politique indochinoise. Au sein du parti cette politique est alors le fait de quatre hommes. À l'intérieur du gouvernement, de Bidault (qui devient, en outre, président du GPRF en juin 1946) et de Michelet. En dehors du gouvernement, de Max André et Jean-Jacques de Juglas MRP, atypique¹, André a exercé une activité bancaire dans l'Indochine d'avant-guerre. Proche de Bidault durant la Résistance, André a été chargé en janvier 1946 par Michelet et Bidault d'une mission d'information auprès de Hô Chi Minh. C'est ce même André qui conduit la délégation française aux conférences de Dalaï et de Fontainebleau. Professeur, Juglas est spécialiste des questions coloniales, il dirige l'atelier TOM et représente le MRP à la conférence de Fontainebleau.

1. L'auteur remercie Marianne Ranson pour sa collaboration dans la remise en forme du texte.

1. C'est un des rares athées de ce parti démocrate chrétien. Dans l'entretien donné à R. E. M. Irving en 1967, Michelet déplore son choix : « J'avais espéré que c'était un homme de vues conciliantes. [...] Ce fut un choix lamentable. », R. E. M. Irving, *The First Indochina War*, Londres, Croom Helm, 1975, p. 21.